

Une fête nationale en situation coloniale : l'exemple du 14 juillet 1936 à Alger.

A national holyday in a colonial situation : the example of July 14, 1936 in Algiers.

Dr. EMBARECH Majid
Chercheur associé.
Centre de la méditerranée moderne et
contemporaine (CMMC), Université Côte
d'Azur
Mail : majid.embarech@univ-cotedazur.fr

Reçu le : 16-08-2023	Révisé le : 20- 09- 2023	Accepté le : 23-09-2023
----------------------	--------------------------	-------------------------

Résumé :

Dans une perspective d'histoire politique, sociale et culturelle, cet article se propose d'analyser la cérémonie et les manifestations ayant eu lieu à Alger en 1936 à l'occasion de la commémoration de la fête nationale française du 14 juillet 1789, dans une Algérie coloniale caractérisée par une inégalité fondamentale entre Européens et Algériens musulmans. Notre objectif est ainsi d'éclairer sous un jour nouveau la situation coloniale établie en Algérie, cette étude prenant pour cadre la ville et le département d'Alger, qui représentent, dès le début de la colonisation française en 1830, un enjeu symbolique essentiel pour le pouvoir colonial et sa propagande. Fondé sur une analyse critique des archives préfectorales du département d'Alger, qui comprennent essentiellement des rapports de police et des Renseignements généraux ou des documents saisis par les policiers, notre travail met en exergue la mise en scène coloniale - à usage aussi bien interne qu'externe - destinée à vanter les bienfaits de la présence française en Algérie. Il révèle ensuite les peurs de l'État colonial et sa volonté de surveillance des éléments jugés subversifs et surtout des Algériens politisés. Il met enfin en valeur l'émergence, dans les rues d'Alger, d'une conscience et d'une lutte anti-coloniale.

Mots clefs : Algérie coloniale, cérémonie, police, manifestation

Abstract:

From a political, social and cultural history perspective, this article aims to analyze the ceremony and the demonstrations that took place in Algiers in 1936 on the occasion of the commemoration of the French national holiday of July 14, 1789, in a colonial Algeria characterized by fundamental inequality between Europeans and Muslim Algerians. Our objective is to shed new light on the colonial situation established in Algeria. This study takes as its framework the city and the department of Algiers, which represent, from the start of French colonization in 1830, a key symbolic issue for colonial power and its propaganda. Based on a critical analysis of the prefectural archives of the department of Algiers, which essentially include police reports and General Information or documents seized by the police, our work highlights the colonial staging - for both internal and external use - intended to extol the benefits of the French presence in Algeria. It then reveals the fears of the colonial state and its desire to monitor elements deemed subversive, especially politicized Algerians. Finally, it highlights the emergence, in the streets of Algiers, of an anti-colonial consciousness and struggle.

Keywords: Colonial Algeria, ceremony, police, demonstration

E-mail de correspondance : embarech@msn.com

Introduction

Recouvert des couches sédimentées de la guerre d'indépendance et de plus de cinquante ans de mémoires douloureuses de part et d'autre de la Méditerranée, l'Algérie coloniale demeure encore aujourd'hui un objet historique souvent complexe à analyser. En Algérie, il structure encore en partie le rapport des citoyens au pouvoir et constitue un épisode fondateur dans la construction de la Nation (MARYNOWER, 2018). En France, alors que ses conséquences demeurent palpables et donnent lieu à de récurrentes controverses, il est souvent mobilisé sur un registre polémique dans le débat public (DALISSON, 2018). L'expérience coloniale, du côté des colonisateurs comme des ex-colonisés, reste un objet de connaissance investi de passions individuelles et collectives. Si les phénomènes de violence exercée et l'appareil répressif du pouvoir colonial en Algérie ont été appréhendés par les historiens des deux rives de la Méditerranée (STORA, HARBI, 2010), les sociabilités festives et commémoratives liées au 14 juillet l'ont été sensiblement moins (JENSEN, 2013 : 53). Les études sur la commémoration de la Révolution de 1789 (AMALVI, 1997 : 383) sont sans doute plus délicates à étudier lorsqu'elles se donnent pour objet une société coloniale. Ceci pour une raison essentielle qui tient, selon nous, au transfert des valeurs que la puissance coloniale opère dans un pays colonisé. Ce transfert lui-même constitue une opération compliquée dans la mesure où les références politiques, idéologiques et culturelles qui le fondent s'enracinent contradictoirement dans deux sociétés différentes, contraintes soudain à coexister dans un rapport de force inégal.

La ville et le département d'Alger représentent, dès le début de la colonisation française, un enjeu symbolique essentiel. Métropole de premier plan, Alger a vu son territoire largement remanié par les autorités coloniales françaises. Elles planifient la destruction d'une grande partie du tissu urbain précolonial (et en particulier de la vieille ville) afin d'entreprendre l'édification de nouveaux quartiers autour de l'ancien centre-ville (JORDI, PLANCHE, 1999). Pour le colonisateur, la dénomination des rues, entamée dans les premières années de l'occupation et systématisée dans les dernières décennies du XIX^e siècle, contribue à la standardisation de l'espace urbain et elle devient aussi un moyen de commémoration. Dès lors, quasiment vidée de sa population algérienne au XIX^e siècle, Alger sert de vitrine au pouvoir colonial et constitue la ville la plus européanisée d'Algérie. En 1930, la propagande coloniale célèbre en grande pompe le centenaire de l'Algérie en exaltant les thèmes de la « mission civilisatrice » et de l'unité des populations d'Algérie autour du drapeau français. L'année 1936 en Algérie donne donc lieu à une double dynamique, interconnectée, qui met les villes algériennes en effervescence : après la victoire du front populaire, le premier Congrès musulman rassemble le peuple politique « musulman » avec des délégués venus des trois départements. Le 14 juin 1936, des membres des partis de gauche, des syndicalistes, des chômeurs, des militants du Congrès musulman et des membres de l'Étoile nord-africaine gagnent la rue pour célébrer la formation du nouveau gouvernement et scander leurs revendications variées (JENSEN, 2018 : 57). On assiste dès lors à la diffusion des modes d'appropriation symbolique de l'espace urbain, des mouvements européens vers les organisations spécifiquement algériennes comme par exemple la fédération des élus ou

l'association des oulémas d'Algérie (MARYNOWER, 2018). À travers les défilés, on assiste à l'entrée en scène politique du peuple algérien aux côtés du peuple « européen » de gauche.

Comment une commémoration festive, symbole de liberté et d'égalité entre les hommes met-elle à jour les contradictions du régime colonial français établi en Algérie ? Dans quelle mesure cet événement nous éclaire-t-il sur l'appareil policier mise en place en Algérie par les autorités françaises afin de contrôler, dans un contexte de tensions politiques, les acteurs les plus revendicatifs de la scène politique algéroise et en quoi est-il particulièrement révélateur du mode de surveillance des populations algériennes établi par le pouvoir colonial ?

Afin de répondre à ces questionnements, notre article se fonde sur le fonds d'archive du cabinet du préfet d'Alger, disponible aux ANOM (Archives nationales d'outre-mer d'Aix-en-Provence, 91/1K/150). Ce dernier nous renseigne sur le déroulement des manifestations officielles commémoratives de la Révolution française. Il nous donne des détails précieux sur la surveillance des cérémonies et des manifestations à Alger et, au-delà, dans l'ensemble du département et en particulier dans la commune d'Orléansville (aujourd'hui Chlef). Produit de la gouvernance coloniale et de son appareil administratif et policier, ces documents déforment et exagèrent la dangerosité des Algériens. Ils traduisent les inquiétudes de l'État colonial et son obsession pour le contrôle des populations colonisées et le maintien de l'ordre. Pour ces raisons, ces archives sont naturellement à analyser avec la plus grande prudence, la méthode forgée par l'école méthodiste fondée sur la critique externe et interne des sources nous étant ici d'une grande utilité. Cas unique dans l'empire colonial français, l'Algérie, conquise progressivement à partir de 1830, est constituée de trois départements « français » depuis 1848. Elle est juridiquement considérée comme le prolongement de la métropole mais l'immense majorité de sa population est composée d'Algériens musulmans privés de la citoyenneté française et des droits politiques qui y sont attachés. Dès lors, comme en France métropolitaine, un préfet est nommé à la tête de chacun des trois départements algériens. Ce fonds permet d'analyser assez finement l'action du haut fonctionnaire en poste à Alger car, riche de plusieurs milliers de documents, il centralise une masse de renseignements fournis par la police, la gendarmerie ou l'armée, et il contient de très nombreux rapports sur l'état de l'opinion. Pour le pouvoir colonial, l'enjeu des commémorations du 14 juillet en 1936 à Alger réside avant tout dans la production et le maintien de l'ordre social colonial ainsi que dans la pérennisation de classifications qui doivent assurer sa viabilité (COOPER, STOLER, 1997 : 58). Après avoir présenté dans un premier temps les enjeux et les spécificités de la commémoration officielle de la fête nationale dans le contexte de l'Algérie coloniale, nous verrons dans un second point comment les manifestations populaires du 14 juillet mettent en exergue le caractère coercitif du régime colonial et la surveillance systématique des individus, groupes ou mouvements politiques considérés comme subversifs. Enfin, nous montrerons comment, en dépit de cette surveillance, le 14 juillet a permis de mettre en relief les contradictions du système colonial établi en Algérie et les tensions que traversent aussi bien la France coloniale en Algérie que le système politique métropolitain au cours des années 1930.

1. La cérémonie officielle de commémoration du 14 juillet : un exemple de cérémonie protocolaire en situation coloniale

La cérémonie officielle rappelle le poids symbolique déterminant du gouverneur général de l'Algérie, véritable proconsul, ainsi que de l'armée – à l'origine de la conquête à partir de 1830 - dans le système colonial. La prise d'arme a lieu le 14 juillet à 7 heures du matin, boulevard Carnot, le général Noguès, membre du conseil supérieur de la guerre, commandant le 19^e corps d'armée, passe une revue des troupes de la garnison d'Alger, des détachements de l'armée de terre et de la marine. Conformément à l'article 30 du décret du 5 octobre 1907, après la revue des troupes et la remise des décorations, les troupes défilent devant le gouverneur général. En situation coloniale, les cérémonies et déplacements se confèrent comme jamais à la science des préséances. Or, des distorsions structurelles affectent ici l'ordre protocolaire des cérémonies commémorant la Révolution de 1789. Les commandants de corps d'armée, les vice-amiraux préfets maritimes doivent abandonner la première place au gouverneur général qui, pourvu souvent d'un grade moins élevé, tient le rôle en Algérie d'un véritable ministre pour tout ce qui n'exige pas de rapports personnels avec le chef de l'État ou d'action directe auprès des assemblées politiques (DEREYMEZ, IHL, SABATIER, 1998 : 228).

Le protocole est également modifié dans un sens où la classification des positions de pouvoir appaie les statuts et communautés dans une relation profondément inégalitaire. Ainsi, la marche des rangs et dignités officielles reproduit une ségrégation raciale. Les corps élus, comme le conseil de département, sont restreints aux citoyens français ; partant, ils cantonnent la population algérienne à l'espace du non-droit. Certes, la nomination d'assesseurs musulmans (*aghas, bachaghas, caïds*) prévue depuis un décret de 1875, fournit un artifice pour corriger cette absence mais aucun de ces derniers n'est présent lors de la cérémonie du 14 juillet. Nous observons surtout que leur placement « en bout de protocole » réduit au rôle de faire-valoir les chefs et notables algériens. Ce rôle de faire-valoir des élites algériennes s'observe avec la répartition des distinctions honorifiques remises lors de la cérémonie, celle-ci illustrant les discriminations produites par le système colonial en Algérie et notamment le traitement différencié établi entre les Algériens et les Européens.

Tableau n° 1 : Répartition des distinctions honorifiques remises lors du 14 juillet 1936 à Alger

Grade et distinction	Européens	Algériens
Commandeur (légion d'honneur)	1	0
Officier (légion d'honneur)	8	0
Chevaliers (légion d'honneur)	8	0
Médaille militaire	28	10
Total	45	10

ANOM, 91/1K/150

Ainsi, nous constatons que les seules décorations octroyées aux Algériens sont les médailles militaires : les plus prestigieuses (commandeur et officier de la légion d'honneur) sont réservées aux Européens. Cette répartition consacre donc la distinction entre les deux sociétés qui cohabitent et interagissent dans le système colonial. Au-delà de cette cérémonie du 14 juillet, ces élites algériennes décorées font plus largement l'objet d'une attention particulière de la part de l'administration coloniale, qui surinvestit les manifestations symboliques d'unité. La notion d'élite existait déjà dans l'Algérie précoloniale : ainsi, une distinction était faite entre les deux parties de la population, la masse (*Amma*) et l'élite dirigeante (*Khassa*). Le choc de la conquête et de la colonisation provoque un bouleversement de cette hiérarchisation, cet équilibre, en contribuant à la formation d'une nouvelle élite (PERVILLÉ, 1992). Celle-ci est alors constituée d'une partie de l'ancienne élite désireuse de garder un certain pouvoir sur les populations, et d'un autre groupe d'hommes nouveaux qui ambitionnent d'acquérir de nouvelles influences et de jouer un rôle de premier plan dans la société. Parmi ceux-ci, des officiers et des sous-officiers, formés par l'armée - et dont certains sont ici décorés -, vont constituer, notamment à partir de la Première Guerre mondiale, une nouvelle catégorie d'élite de petite voire de moyenne bourgeoisie.

En raison d'un contexte de crise sociale et économique et dans un cadre caractérisé par une inégalité fondamentale entre société coloniale et société colonisée (BALANDIER, 1951 : 76), les enjeux liés à la surveillance apparaissent abondamment dans les archives préfectorales car ils sont essentiels à la pérennisation de l'ordre colonial, en Algérie comme dans l'ensemble de l'Afrique du Nord voire de l'empire colonial français (THOMAS, 2007). La gendarmerie et les gardes mobiles disponibles assurent le service d'ordre de la cérémonie. Les consignes reçues étant de faire barrage, si nécessaire pour interdire à tout groupement de se joindre au défilé. Le préfet est chargé d'organiser le service d'ordre avec la police ainsi que sur l'itinéraire suivi par le cortège dont elle doit faciliter la marche en dégageant la chaussée. Quelques incidents ont émaillé la cérémonie officielle, un rapport du commissaire de police du VII^e arrondissement signale que pendant le défilé des troupes sur le boulevard de la République, de nombreux spectateurs massés sur cette artère ont adressé un salut fasciste à l'armée aux cris de « Vive l'armée », « Vive la France ». À l'issue de la revue, ces manifestants se sont avancés dans la direction de la tribune officielle, où se trouvaient encore de nombreuses personnalités. Le commissaire a alors rassemblé 22 gardiens de la paix pour refouler des manifestants, estimés à environ 200, regroupés ensuite en signe de défiance sous les arcades du boulevard de la République. Si la cérémonie officielle, encadrée de bout en bout par les autorités coloniales tentent de donner l'image d'une Algérie française « en ordre », les rituels bien huilés de ce cérémonial laissent cependant entrevoir l'irruption inattendue des militants politiques – dont certains sont fortement opposés au colonialisme mais non à la présence française en Algérie – dans les rues d'Alger.

2. Les festivités et manifestations populaires : enjeux, préparatifs et surveillance des autorités

Le ministre de l'Intérieur souhaite donner une dimension toute particulière aux célébrations du 14 juillet (ANOM, 1K/150). Il s'agit selon Roger Salengro de marquer « l'attachement de la nation au régime républicain et aux principes démocratiques » qui doivent inaugurer « une nouvelle ère dans l'histoire du progrès social et de la libération des peuples ». Le ministre incite les préfets à autoriser les manifestations et les cortèges qui iraient dans le sens de cette célébration. Il précise également que l'organisation revient aux municipalités, en fonction « de leurs traditions locales », en faisant une part aux divertissements, l'événement devant avoir un caractère festif. Il incite enfin les préfets à encourager cette dimension et rappelle la ferme interdiction faite aux ligues dissoutes de participer aux manifestations ou aux cérémonies. En 1936, le 14 juillet amène de formidables rassemblements dans de nombreuses villes de métropole. Les autorités municipales d'Alger vont aller dans le sens des consignes gouvernementales, plus précisément par le comité de Belcourt, en dépit du fait que le maire d'Alger, Augustin Rozis soit un ancien membre de la milice dissoute des Croix-de-feu (KECHICHIAN, 2006 : 310). Sur le plan pratique, les festivités vont suspendre le rythme de vie habituelle de la métropole algérienne. La circulation est fortement règlementée voire interdite sur les grandes artères de la ville comme les boulevards Villaret-Joyeuse, Anatole France et Carnot. Les voitures, cavaliers et bêtes de somme se voient interdire l'accès du cœur de la ville, elles sont contraintes de rouler à allure modérée et doivent prendre le pas toutes les fois que la chaussée est occupée par la foule. Les voitures de transport en commun et celles faisant un service de transport durant la saison estivale doivent pour le côté nord de la ville s'arrêter place du lycée ou rampe de l'Amirauté et, pour le côté sud de la ville, s'arrêter boulevard Laferrière, à l'extrémité du boulevard Carnot et de la rue de Constantine.

Avant le défilé, les autorités, saisissent des tracts, distribués en grand nombre sur la voie publique (ANOM, 91/1K/150), sur l'un d'eux sont écrits les slogans suivants :

« 1789- Le 14 juillet, les travailleurs de France s'emparent de la Bastille et révèle au monde ébloui la liberté. 1936 : l'Union a porté ses fruits. Le fascisme a reculé, le peuple s'est donné son gouvernement qui assure aux travailleurs européens l'usage de leur liberté et permet à nos camarades indigènes l'accès au bénéfice de cette liberté. Peuple d'Alger, le 14 juillet 1936, sans distinction de race ou de religion, tu fêteras l'anniversaire de la première révolution française. Tu pavoiseras pour la journée seulement. Tu participeras le matin à notre immense défilé populaire. Rassemblement à 8h30. Tu danseras le soir dans les fêtes de quartiers. Vive le Front populaire du pain, de la paix, de la liberté !!! ».

Le tract est accompagné d'instructions précises, accompagnées d'un plan, concernant l'organisation du rassemblement. Les manifestants doivent se rassembler par groupes dont les places sont déterminées, avec un service d'ordre dirigé par un responsable portant un brassard. Le but est de donner « une impression de grandiose et de calme ». La ville constitue un espace symbolique, dont l'investissement est capable de subvertir les rapports de force

issus de la colonisation. Pour la population arabo-berbère, l'enjeu est de dépasser le contingentement étroit de leur lectorat : s'emparer des rues, c'est signifier l'entrée des masses dites « indigènes » dans la vie politique telle qu'elle est organisée par la colonie. L'image a ici toute son importance : l'apparition de manifestants algériens produisant une sorte d'« effraction visuelle », visible dans le centre-ville d'Alger, comme c'est également le cas dans d'autres départements algériens comme celui d'Oran (MARYNOWER, 2018 : 117-121). Le défilé se déroule dans un contexte de tensions, la municipalité d'Alger indiquant au préfet que les manifestants du Front populaire, auraient l'intention, « de source sûre », de se ruer à l'assaut de la mairie (ANOM, 1K/150). Les autorités municipales demandent instamment le préfet d'assurer la protection de l'hôtel de ville, mais également du bâtiment des archives.

Dans les communes du département, certains citoyens s'inquiètent des troubles et des risques de violences provoqués par les groupes extrémistes. C'est le cas à Orléansville, où des citoyens dénoncent les agissements et l'attitude provocante des dirigeants des Croix-de-feu, qui continuent leurs activités sous le nom de « Rassemblement national », et qui veulent profiter de la manifestation du 14 juillet pour organiser une manifestation fasciste soutenue par une municipalité à leur dévotion. Le télégramme abjure le gouverneur de prendre des mesures pour éviter qu'une minorité de factieux ne provoque des troubles dans la cité. Le cabinet du préfet reçoit également un tract du comité de Rassemblement national d'Orléansville, qui dénonce l'agression du domicile d'un conseiller municipal membre de leur organisation, qu'ils attribuent aux dirigeants du Front populaire local et qui appelle à manifester contre « le fascisme rouge et le bolchévisme ». Pour les militants d'extrême-droite algérois, le 14 juillet est une occasion de manifester leurs principales revendications. Ils prônent d'abord, pour la métropole, une refonte totale des institutions avec l'affirmation du principe d'autorité. Ils refusent ensuite pour l'Algérie, toutes réformes profondes - malgré les apparences démagogiques - au nom de la tutelle coloniale (en développant la thèse d'une France « protectrice des musulmans et de l'Islam »). Ils revendiquent enfin une entente avec les fascismes en Méditerranée pour lutter sans faiblesse contre le communisme aboutissant dans la pratique à une véritable croisade « anti-marxiste et anti-juive » (KOERNER, 1973 : 568-594). Les manifestations sont donc l'occasion pour les militants politisés les plus radicalisés, à l'extrême droite comme du côté de la gauche soutenant le Front populaire de manifester leurs vision antithétique et antagoniste de la France. Elles débouchent ensuite sur des affrontements politiques, impliquant principalement entre militants Européens mais également des Algériens en train de forger progressivement un projet politique d'émancipation du joug colonial.

3. La Révolution française en Algérie : une référence subversive pour l'ordre colonial ?

À la veille du 14 juillet 1936, les nationalistes algériens font l'objet d'une surveillance particulièrement rigoureuse (CARLIER, 1995 : 52) en partie car, alliés au Front populaire, ils sont en mesure d'être une force sociale et politique contestataire. Dès le 7 juin 1936, le premier Congrès musulman avait rassemblé 6 000 personnes à Alger, sa charte revendicative mentionnant l'accès au suffrage universel, la création d'un collège unique de représentants élus sans discrimination par les Européens et les Algériens ou l'adoption de la langue arabe comme langue officielle à côté du français. Des comités du Congrès musulman et du Front populaire avaient été créés et ils organisaient d'ailleurs des manifestations conjointes sur tout le territoire algérien. Si la préfecture surveille l'ensemble des militants nationalistes algériens, elle cible plus particulièrement les membres de l'Étoile nord-africaine, identifiés comme les plus radicaux. L'organisation, qui n'a pas approuvé la charte revendicative du Congrès musulman (elle rejette en particulier « le rattachement pur et simple à la France »), appelle cependant à faire corps avec l'effort de mobilisation du Front populaire. Ainsi, un tract de l'Étoile nord-africaine (ANOM, 91/1K/150), saisi par les autorités, lance un appel aux musulmans algériens :

« Le 14 juillet, le comité d'Alger du Front populaire, organise un grand défilé pour fêter la victoire du peuple laborieux de France sur la monarchie féodale. Votre devoir vous impose d'y participer en masse pour manifester votre haine du colonialisme, générateur de misère et d'oppression (...) L'Étoile nord-africaine, organisation qui groupe des milliers de musulmans, adhérente au Front populaire, vous appelle à délier dans le calme et dans la dignité avec les travailleurs européens. Pour l'abolition du code de l'indigénat et de toutes les lois d'exception, pour l'amnistie des emprisonnés politiques, pour la libération des innocents de Constantine. Pour la séparation de l'Église et de l'État. Pour une Algérie libre et heureuse ! ».

« Jeunesses communistes d'Hussein-Dey », « Comité algérois du congrès musulman. À bas le code de l'indigénat ; nous voulons le droit commun », « Amnistie totale en France et aux colonies. Abrogation du code de l'indigénat et du décret Régnier », Union contre la misère-Secours rouge international, « À bas le code de l'indigénat. Liberté des mosquées et de la langue arabe », « Bab-El-Oued la rouge : on les a eu », « ouvrez toutes les bastilles devant les défenseurs du peuple », « À bas, le colonialisme, unis rien ne résiste », « Le fascisme ne peut être brisé que par la paix ».

La tête du cortège arrive à la place du gouvernement vers 10h40, les porteurs de drapeaux se massent autour de la statue du duc d'Orléans et certains vont l'escalader. Un individu juché sur les épaules de la statue hisse le drapeau de la section d'Alger du P.C.F. Pendant ce temps, Amar Ouzegane¹, membre du comité populaire algérois ainsi que deux

¹ Originaire de Grande Kabylie, Amar Ouzegane, employé des postes jusqu'en 1936, s'engage dans l'activité syndicale et politique. Il conduit ensuite la délégation algérienne au VII^e congrès de l'Internationale communiste en juillet 1935. Licencié peu de temps après par la direction des Postes en raison de ses engagements, Ouzegane décide alors de se consacrer pleinement à la vie militante et devient permanent du P.C.F.

conseillers municipaux, s'aident d'un haut-parleur et, installés à une fenêtre d'un immeuble à l'angle de la rue Mac-Mahon et de la place du gouvernement, prennent la parole. Amar Ouzegane s'exprime d'abord en français puis en arabe, au nom du comité du congrès musulman (CHEURFI, 2001 : 378), il prêche la fraternité entre Européens, musulmans et israélites. Il se déclare heureux de l'union réalisée, malgré les provocations fascistes : « En ce jour historique, nous avons scellé notre union avec la France du front populaire » (ANOM, 1K/150).

Un autre conseiller municipal algérien, Ben Hadj, déclare qu'aujourd'hui, on peut considérer comme prise, la « Bastille algérienne ». Il constate avec joie, l'union des Européens et des Algériens musulmans, qui ne sont plus « considérés comme des êtres inférieurs et qui peuvent faire valoir leurs droits ». Il fait connaître qu'une délégation de musulmans algériens doit prochainement aller à Paris, pour porter au gouvernement les revendications de leurs coreligionnaires, qu'il met en garde contre les provocations. Les dirigeants de la manifestation renouvellent ses exhortations au calme et à la dignité, ils demandent aux groupements qui vont rentrer dans leurs quartiers d'éviter la rue d'Isly, occupée par des contre-manifestants hostiles. Ces campagnes manifestent une stratégie d'appropriation subversive de la part des nationalistes algériens : tirant parti des ambiguïtés des idéologies justificatrices et des symboles coloniaux, ils s'attaquent à la domination coloniale au moyen de son propre mythe légitimateur (JENSEN, 2013 : 53). En manipulant ici un élément clé de la culture politique française pour le tourner contre les réalités coloniales, ils ne remettent pas en cause directement le cadre de la domination coloniale mais ils expriment des revendications égalitaires dont la réalisation sonnerait le glas du système colonial.

En parallèle à cette affirmation progressive d'une personnalité et d'une conscience politique proprement algérienne, les manifestations dans les rues d'Alger reflètent les tensions politiques qui traversent l'échiquier politique français en ce milieu des années 1930. Celles-ci dégénèrent moment d'affrontements entre soutiens et opposants au Front populaire. Vitrine de la France en Algérie, Alger vit donc aussi au rythme des antagonismes politiques de la métropole. Les troubles débutent vers 9 heures quand, sur la place du gouvernement, un groupe de 700 à 800 manifestants des organisations dites de « droite », envahissent le carrefour de l'agha, dans le but d'empêcher le défilé du Front populaire. Vers 10h, les partis « nationaux » se sont réunis face à la grande poste et ont accueilli l'arrivée du cortège du Front populaire par les cris d' « À bas les Juifs », « La France aux Français », « Blum au poteau ». Les adversaires, séparés par les forces de l'ordre ont échangé des insultes, des pierres et de tomates ont été jetées en direction du défilé du Front populaire. Vers 11h, un groupe de gardiens de la paix, venu en renfort, est accueilli aux cris de « la police vendue aux Juifs » et de « À bas les flics ». Les manifestants qui se trouvent sur la terrasse du café « Laferrière » frappent alors les gardiens de la paix avec des chaises et leur lancent des verres, certains brisent des guéridons pour lancer des morceaux de fonte sur les policiers. Refoulés, les manifestants se dispersent une vingtaine de minutes plus tard. Le bilan pour les forces de l'ordre n'est pas négligeable : on recense environ 12 blessés (ANOM, 1K/150). Dans la soirée, une délégation de l'association républicaine des Anciens combattants affronte des

militants du rassemblement national. Au cours de ces incidents, 14 personnes sont conduites au commissariat central, trois personnes ont été maintenues en détention et ont été présentées au parquet.

Dans les autres communes du département, la journée du 14 juillet s'est néanmoins déroulée sans incident. C'est le cas par exemple à Orléansville, comme le relève un rapport du commissaire de police au préfet, qui indique qu'après la revue des troupes de la garnison, deux défilés ont lieu. Le premier, organisé par le Rassemblement national et composé presque uniquement d'Européens de la commune et des environs, regroupe environ 1 000 personnes, a défilé sans incident au chant de *La Marseillaise*, des fleurs étant déposées au monument aux morts. Le second, organisé par le Front populaire fut beaucoup plus important que le premier, il est composé majoritairement de musulmans, les électeurs européens n'étant qu'une centaine. Il se dirige vers le monument aux morts pendant que sa musique joue alternativement *La Marseillaise* et *L'Internationale*. Une gerbe de fleurs est déposée au monument aux morts. Les autorités ont relevé quelques petits incidents, des saluts fascistes, quelques gestes obscènes. Vers 12h, quelques manifestants passent devant le domicile de l'adjoint au maire, en poussant les cris suivants : « Démission ! Démission ! ». Dans la soirée, le maire, regagnant son domicile, passe à la hauteur du bal que donnait le Front populaire, il est alors accueilli par une bordée d'insultes. Parmi les injures relevées, les nombreux cris d'« À bas les Juifs » révèlent la persistance d'un atavisme antisémite, qui s'est déjà exprimé à la fin du XIX^e s. (COLE, 2010 : 3-23), puis est de nouveau réactivé après la victoire du Front populaire, fin juin 1936, dans l'atmosphère tendue des grèves avec occupation d'atelier. Dans d'autres départements algériens comme à Oran, la ville se couvre de croix gammées et d'inscriptions antisémites (KALMAN, 2011 : 141).

Le ministère de l'Intérieur demande à tous les préfets de France et d'Algérie, un compte-rendu de la journée du 14 juillet. Le préfet d'Alger assure au ministre que la fête s'est déroulée avec « un éclat particulier » (ANOM, 1K/150). Conformément aux instructions, il affirme que les immeubles privés ont été pavoisés, des revues ont été organisées dans toutes les villes de garnison avec des effectifs inaccoutumés et en présence d'une foule considérable. Le préfet assure au ministre que les défilés du Front populaire n'ont été marqués par aucun incident alors que les rapports des différents commissaires de police vus précédemment montrent que des actes de violence ont bien été commis, blessant 14 membres des forces de l'ordre. Le préfet reconnaît cependant des « incidents sans gravité » et précise qu'à Alger, 25 000 personnes ont manifesté mais qu'il n'a pas autorisé les défilés de ligues dissoutes : en définitive, ces rapports rassurants du préfet s'expliquent à la fois par les pratiques conformistes d'une administration qui a à cœur de promouvoir une image de stabilité ainsi que par les préoccupations carriéristes d'un préfet proche politiquement du gouvernement du Front populaire (BARGETON, 1994 : 113)².

² Le préfet Charles Bourrat est fils d'une des grandes « vedettes » politiques des Pyrénées-Orientales d'avant 1914, le député Jean Bourrat (1859-1909), élu radical très à gauche. Nommé préfet des Basses-Alpes en 1928, du Cher puis de la Côte-d'Or. Proche du gouvernement socialiste, il est nommé préfet du département d'Alger en septembre-octobre 1935, puis de septembre 1936 à janvier 1939.

Conclusion

L'analyse critique des archives préfectorales montre qu'il est difficile, à tous les niveaux du gouvernement colonial, d'avoir une idée précise des causes et du déroulement d'événements considérés comme porteurs d'une menace pour l'ordre colonial. Ils font l'objet de récits contradictoires qui se fondent sur des connaissances lacunaires. Les autorités éprouvent alors des difficultés à identifier quels acteurs sont porteurs de danger pour l'ordre « cérémoniel » et l'ordre public en général. Les troubles qui ont lieu dans la ville d'Alger à l'occasion des manifestations du 14 juillet 1936 laisse les services du préfet dans l'incertitude : les rapports contradictoires se succèdent et les autorités coloniales peinent à discerner la part que prennent dans ces troubles l'agitation sociale liée aux conditions de vie de la classe laborieuse, les revendications politiques dues à la montée des mouvements de gauche et d'extrême-droite ou les contestations portées par les mouvements nationalistes algériens souhaitant s'émanciper de la tutelle coloniale. En inscrivant leurs revendications dans le tissu urbain et symbolique d'Alger, ces manifestations ont permis d'exprimer des valeurs de lutte contre le système colonial et elles ont contribué à forger un « outillage mental » utilisé par les parties les plus politisées de la société colonisée algérienne. Enfin, l'étude des commémorations et des manifestations 14 juillet a, à notre sens, encore beaucoup à apporter à l'histoire de l'Algérie coloniale, notamment pour la période des années 1940 et 1950. Elle est susceptible d'éclaircir à la fois l'idéologie coloniale dans le contexte de l'impitoyable répression française en Algérie mais aussi l'état d'esprit de la population algérienne et des militants engagés dans la lutte de libération vis-à-vis de la France coloniale.

Bibliographie

Archives

1. ANOM. 91/1K/150. Cabinet du préfet d'Alger. Protocole et cérémonies officielles. Dossier des commémorations du 14 juillet 1936-1940.

Études (livres et articles)

2. AMALVI, C. (1997). Le 14 Juillet. Du dies irae à Jour de fête. Dans Nora, P., *Les Lieux de mémoire* (383-422). Paris : Gallimard.
3. BALANDIER, G. (1951). La situation coloniale. Approche théorique. *Cahiers internationaux de sociologie*, 11, 76-77.
4. CARLIER, O. (1995). *Entre nation et jihad. Histoire sociale des radicalismes algériens*. Paris : Presses de la fondation des sciences politiques.
5. ÇELIK, Z. (1997). *Urban Forms and Colonial Confrontations, Algiers under French Rule*. Berkeley : University of California Press.
6. COLE, J. (2010). Antisémitisme et situation coloniale pendant l'entre-deux-guerres en Algérie. Les émeutes antijuives de Constantine (août 1934). *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 108, 3-23.
7. COOPER, F., STOLER, A. L. (1997). *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*. Berkeley : University of California Press.
8. DALISSON, R. (2018). *Guerre d'Algérie, l'impossible commémoration*. Paris : Armand Colin.

9. DEREYMEZ, J. W., IHL, O., SABATIER, G. (1998). *Un cérémonial politique. Les voyages officiels des chefs d'État* (228-229). Paris : L'Harmattan.
10. JORDI, J. J., PLANCHE, J. L. (1999). *Alger, 1860-1939, le modèle ambigu du triomphe colonial*. Paris : Autrement.
11. JENSEN J. (2013). Celebrating the "Nation" in a Colonial Context : "Bastille Day" and the Contested Public Space in Algeria, 1880-1939. *The Journal of Modern History*, 85, 36-68.
12. JENSEN, J. (2018). L'espace urbain, le symbolique et l'avenir de la colonie : l'histoire de la statue du duc d'Orléans à Alger (1845). Dans CORRIOU, M., OUALDI, M. (Ed). *Une histoire sociale et culturelle du politique en Algérie et au Maghreb, études offertes à Omar Carlier* (57-63). Paris : édition de la Sorbonne.
13. KALMAN, S. (2011). Le combat par tous les moyens : Colonial Violence and the extreme Right in 1930s Oran. *French Historical Studies*, 34, 141-153.
14. KECHICHIAN, A. (2006). *Les Croix-de-feu à l'âge du fascisme*. Paris : Champ Vallon.
15. KOERNER, F. (1973). L'extrême droite en Oranie (1936-1940). *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 20, 568-594.
16. MACDOUGALL, J. (2009). *History and the culture of nationalism in Algeria*, Cambridge : Cambridge University Press.
17. MARYNOWER, C. (2018). *L'Algérie à gauche*. Paris : PUF.
18. MARYNOWER, C. (2018). Quand prendre la rue c'est subvertir l'espace colonial : le cas oranais (années 1920-1930). Dans CORRIOU, M., OUALDI, M. (Ed). *Une histoire sociale et culturelle du politique en Algérie et au Maghreb, études offertes à Omar Carlier* (117-121). Paris : éditions de la Sorbonne.
19. PERVILLÉ, G. (1992). La notion d'élite dans la politique indigène de la France en Algérie. Dans GUILLAUME, S. (Ed). *Les élites fins de siècles (XIX-XX^e)*. Talence : Éditions de la maison des sciences de l'homme de l'Aquitaine.
20. RUSCIO, A. (2019). *Les communistes et l'Algérie*, Paris : La Découverte.
21. STORA, B., HARBI, M. (2010). *La guerre d'Algérie*. Paris : Fayard.
22. TARTAKOWSKY, D. (1997). *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Paris : Publications de la Sorbonne.
23. THOMAS, M. (2007). *Empires of Intelligence: Security Services and Colonial Control*. Berkeley : University of California Press.

Instruments de recherche

24. BARGETON, R. (1994). *Dictionnaire biographique des préfets, septembre 1870-mai 1982*. Paris : Archives nationales.
25. CHEURFI, A. (2001). *La classe politique algérienne de 1900 à nos jours : dictionnaire biographique*, Alger : Casbah éditions.